

DIFFUSION IMMÉDIATE

6 décembre 2016

Ministère de la Voirie et de l'Infrastructure 16-734



RALENTISSEZ, GARDEZ VOS DISTANCES ET PROTÉGEZ-VOUS DANS LA ZONE DE DÉNEIGEMENT

Le ministre de la Voirie et de l'Infrastructure, M. David Marit, a officiellement lancé aujourd'hui la campagne annuelle des zones de déneigement à l'échelle de la province. Il rappelle aux chauffeurs de ralentir, de garder leurs distances et de se protéger lorsqu'ils croisent des chasse-neige.

« Les conducteurs de chasse-neige sont souvent les premiers sur la route où ils effectuent leur travail de déneigement afin que tous les voyageurs puissent se déplacer en toute sécurité », a déclaré M. Marit.
« Veuillez ralentir quand vous vous approchez d'un chasse-neige en service. »

Les chasse-neige créent des « mini-blizzards » derrière eux lorsqu'ils déneigent les routes. C'est ce qu'on appelle la « zone de déneigement », et une telle zone a des conséquences sur la visibilité. Soyez patients et n'oubliez pas que les chasse-neige se rangent sur l'accotement à environ tous les 10 km afin de permettre aux autres véhicules de les dépasser.

Il est illégal de doubler un véhicule de déneigement à plus de 60 km/h quand les feux de ce véhicule clignotent. De nouveaux feux orange et bleus clignotant en séquence ont été introduits l'hiver dernier pour distinguer l'équipement de déneigement en service d'avec les véhicules qui utilisent aussi des phares orange.

En plus de mises à jour périodiques publiées dans les médias sociaux, tout au long de l'hiver, des annonces de sécurité publique seront aussi diffusées à la radio, sur des panneaux publicitaires et en ligne, afin de rappeler aux citoyens l'importance des chasse-neige et de la sécurité.

Nous encourageons vivement tout chauffeur à se renseigner avant de se mettre en route, en appelant la ligne d'assistance du système routier provincial de la Saskatchewan, la *Highway Hotline*. Les plus récents renseignements sur l'état des routes ainsi que des liens à des cartes interactives pour les ordinateurs et appareils mobiles sont affichés sur le site www.saskatchewan.ca/highwayhotline.

Suivez la *Highway Hotline* sur Twitter @SKGovHwyHotline afin d'obtenir des alertes et Facebook www.facebook.com/SaskatchewanHighwayHotline afin d'obtenir de l'information générale.

-30-

Renseignements :

Dan Palmer
Ministère de la Voirie et de l'Infrastructure
Regina
Téléphone : 306-787-4805
Courriel : dan.palmer@gov.sk.ca

16-734.....2